



INITIATIVE DU DÉPUTÉ JASON GROLEAU

CONCEPT OFFICIEL

OBJECTIF :

Reconnaître publiquement des personnes qui se distinguent par leurs engagements bénévoles au sein de la communauté.

FONCTIONNEMENT :

Appel public de mises en candidature

Sélection d'un bénévole

Remise au bénévole afin de souligner son engagement :

- Certificat officiel du député

Publication du portrait du bénévole :

- Facebook
- Instagram
- Publio

ÉVÉNEMENT ANNUEL :

Soirée protocolaire de reconnaissance avec présence du député

Remise d'une médaille honorifique

Couverture médiatique

GRAND BÉNÉVOLE BEAUCERON

Le Grand bénévole beauceron est une initiative novatrice du député fédéral visant à reconnaître et à célébrer les citoyens qui s'impliquent de façon exceptionnelle dans leur communauté. L'objectif est de mettre en lumière leur dévouement, de valoriser leur contribution sociale et d'inspirer d'autres citoyens à s'engager bénévolement.

Chaque saison, une personne par son engagement bénévole est mise à l'honneur. Les candidatures peuvent être soumises à tout moment de l'année par la population. Une sélection est effectuée parmi l'ensemble des candidatures reçues, et une personne est choisie pour recevoir une reconnaissance officielle. Les candidatures non retenues une saison peuvent être choisies lors d'une saison ultérieure, permettant à chaque proposition d'avoir sa chance d'être reconnue.

Tous les bénévoles mis à l'honneur sont célébrés lors d'une soirée protocolaire qui aura lieu à la fin de l'année. Cet événement constitue un moment de reconnaissance collective et de partage, en renforçant le sentiment d'appartenance et de fierté civique.

Le Grand bénévole beauceron permet de valoriser le rôle essentiel des bénévoles dans la société et de célébrer leur impact positif sur la communauté, tout en encourageant d'autres citoyens à s'impliquer activement.

« NOS BÉNÉVOLES ILLUMINENT NOTRE COMMUNAUTÉ. CHAQUE SOURIRE OFFERT, CHAQUE GESTE POSÉ, CHAQUE HEURE DONNÉE AVEC CŒUR TRANSFORME LA VIE DE CEUX QUI NOUS ENTOURENT. CE SONT EUX QUI FONT QUE NOTRE COMMUNAUTÉ EST UN VRAI FOYER, OÙ L'ENTRAIDE ET LA GÉNÉROSITÉ SE RENCONTRENT À CHAQUE COIN DE RUE. MILLE MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES DE BEAUCE »

- JASON GROLEAU

SÉLECTION DU GRAND BÉNÉVOLE

Toutes les candidatures reçues pour l'initiative du Grand bénévole beauceron seront examinées à l'aveugle par un jury composé de 3 membres, qui prendront la décision finale de la sélection.

Chaque proposition est évaluée afin de mettre en lumière les bénévoles dont l'engagement fait une réelle différence dans la vie de leur communauté. On considère d'abord l'impact concret de leurs actions : comment leur présence, leur soutien ou leurs initiatives transforment la vie des autres et contribuent au bien-être collectif. La durée et la constance de leur engagement sont également prises en compte, car elles reflètent la persévérance, le dévouement et la fiabilité de ces citoyens, qui donnent de leur temps encore et encore pour soutenir leur entourage.

Le cadre de sélection s'intéresse aussi à la dimension humaine et sociale de leurs actions, c'est-à-dire à la manière dont le bénévole inspire la solidarité, l'empathie et la bienveillance autour de lui. On valorise le caractère inspirant du parcours, car certains bénévoles, par leur enthousiasme et leur exemple, motivent d'autres personnes à s'engager et à participer activement à la vie de la communauté.

Ce cadre de sélection permet ainsi de célébrer des parcours uniques et inspirants, et de rendre hommage à des citoyens dont le dévouement, la générosité et l'altruisme font briller la communauté et rappellent à chacun que chaque geste, chaque heure donnée avec cœur, contribue à bâtir un monde meilleur.

« LES BÉNÉVOLES TRANSFORMENT L'ENGAGEMENT EN IMPACT, LA PASSION EN ACTION ET L'ENTRAIDE EN FORCE COLLECTIVE. GRÂCE À EUX, NOTRE COMMUNAUTÉ EST PLUS FORTE ET UNIE. »

-JASON GROLEAU

CRITÈRES

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, la personne candidate doit :

- Être une personne vivante (aucune candidature posthume).
- Résider dans la circonscription de Beauce.
- Avoir réalisé la majorité de son bénévolat en Beauce.
- Avoir exercé un bénévolat non rémunéré (les remboursements de frais raisonnables sont permis).
- Ne pas être membre du comité de sélection ni en situation de conflit d'intérêts.

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Toute personne, organisme ou groupe peut soumettre une candidature. Une auto-candidature est acceptée, mais doit être soutenue par des lettres d'appui. Le dossier doit comprendre :

- Nom du candidat
- Coordonnées du candidat (adresse, téléphone, courriel, organisme)
- Nom et coordonnées de la personne qui propose la candidature
- Résumé de l'engagement bénévole du candidat (1 000 mots maximum)
 - Rôle, réalisation, impact, qualités humaines, etc.
- Lettre d'appui de la candidature (maximum 3)

JURY

Le jury est composé de trois personnes, majoritairement des non-élus (exempt de favoritisme). Le nombre impair permettra de trancher en cas d'égalité. Le député ne siège pas au jury et ne vote pas afin de protéger la crédibilité du prix. Il peut cependant agir comme observateur sans droit de parole.

PROCESSUS DE SÉLECTION DU LAURÉAT

Pendant la durée de l'initiative, le jury se rassemble et chaque membre devra évaluer les candidatures individuellement selon une grille de pondération établie sur 100 points. Afin de renforcer l'impartialité du processus, le jury recevra les candidatures avec le nom du candidat caviardé. À la fin de l'évaluation, une moyenne sera faite de chacune des candidatures. Celles ayant les plus hauts résultats seront soumises au débat du jury, qui devra voter pour le Grand bénévole beauceron de la saison.

ANNONCE DU LAURÉAT

Une fois que le jury aura décerné un Grand bénévole, celui-ci sera contacté par l'équipe du député. Une rencontre sera prévue avec celui-ci afin que le député puisse lui remettre le certificat de Grand Bénévole beauceron. Lors de la remise, une photo sera prise et elle sera publiée sur les réseaux sociaux du député (Facebook, Instagram, Publio, etc.).

PONDÉRATION POUR ÉVALUATION

ENGAGEMENT ET CONSTANCE – 30 POINTS

- Durée de l'implication bénévole (minimum 10 ans)
- Régularité et continuité de l'engagement
- Niveau de responsabilité ou de leadership assumé

Pointage	Description
0–9	Engagement réel, mais limité ou principalement ponctuel
10–15	Engagement soutenu sur plusieurs années, participation régulière
16–25	Engagement majeur, continu et structuré, avec responsabilités claires
26–30	Engagement exceptionnel sur une longue période, leadership reconnu et implication déterminante

IMPACT SUR LA COMMUNAUTÉ BEAUCERONNE – 40 POINTS

- Retombées concrètes et mesurables du bénévolat
- Effets durables sur la qualité de vie des bénéficiaires
- Contribution au développement ou au renforcement d'organismes, de services ou de projets

Pointage	Description
0–14	Impact positif, mais limité ou difficile à démontrer
15–25	Impact clair et tangible sur un groupe ou un organisme
26–35	Impact important, reconnu et durable à l'échelle locale ou sectorielle
36–40	Impact exceptionnel et transformateur, avec retombées durables à l'échelle de la communauté beauceronne

VALEURS HUMAINES ET ÉTHIQUES – 15 POINTS

- Altruisme, respect, intégrité
- Esprit de collaboration et de solidarité
- Attitude inclusive, bienveillante et rassembleuse

Pointage	Description
0-5	Valeurs positives démontrées de façon ponctuelle
6-10	Valeurs humaines solides et constantes dans l'engagement bénévole
11-15	Valeurs exemplaires, leadership humain et attitude rassembleuse reconnue

RAYONNEMENT ET RECONNAISSANCE – 15 POINTS

- Reconnaissance par les pairs, organismes ou bénéficiaires
- Capacité à inspirer d'autres bénévoles
- Témoignages ou lettres d'appui démontrant l'estime du milieu

Pointage	Description
0-5	Reconnaissance limitée ou principalement interne
6-10	Reconnaissance claire par des pairs, organismes ou bénéficiaires
11-15	Rayonnement marqué, capacité démontrée à mobiliser et inspirer d'autres bénévoles

TOTAL : 100 POINTS

APPEL À CANDIDATURES

- Informations sur le bénévole :
 - Nom
 - Municipalité
 - Organisme / cause
 - Années d'implication
- Description de l'engagement (texte libre 1 000 mots maximum)
- Informations sur la personne qui propose :
 - Nom
 - Lien avec le bénévole
 - Téléphone / courriel
- Lettre d'appui à la candidature (maximum de 3 lettres)